



14ème législature

Question N° : 99620	De M. Bernard Perrut (Les Républicains - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse > accès aux soins	Analyse > revenus modestes. perspectives.
Question publiée au JO le : 04/10/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les comportements indispensables pour rester en bonne santé mais dont se privent pourtant un certain nombre de nos concitoyens en raison de leur coût, comme le révèle une récente étude publiée par le Secours populaire. Elle révèle que parmi les Français les plus pauvres, ceux qui appartiennent à un ménage dont le revenu mensuel net est inférieur à 1 200 euros, la moitié a déjà renoncé ou repoussé une consultation chez le dentiste soit un bond de 22 points par rapport à 2008 et près de 4 sur 10 un rendez-vous chez un ophtalmologiste (39 %, + 9 points). Dans les foyers les plus modestes, 64 % indiquent avoir eu des difficultés au moment de payer des actes médicaux mal remboursés par la Sécurité sociale. Il souhaite connaître quelles réponses va apporter le Gouvernement pour répondre aux attentes des Français puisque 68 % des personnes interrogées estiment que les inégalités en matière d'accès à la santé se sont aggravées au cours des dernières années et 83 % pensent que le risque que leurs enfants connaissent une situation de pauvreté est plus élevé que pour leur génération.